

---

# **Concours d'entrée**

---

# **Rapport Jury 2025**

---

**Série Sciences  
Économiques  
et Sociales**

---

- **SÉRIE : Sciences économiques et sociales**
- **Épreuves écrites**

Les rapports des épreuves écrites sont consultables dans le rapport du concours B/L de l'ENS (Paris).

## INTITULÉ DE L’ÉPREUVE :

### Économie

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 62 (sur 21 sujets)

*Membres du jury : Marion CHÉRON, Théodore RÉGNIER*

### Format de l’épreuve

L’épreuve orale d’économie en 2025 a conservé le schéma général des années précédentes. Le candidat ou la candidate dispose d’un sujet en lien avec le programme de sciences sociales des classes préparatoires B/L ; celui-ci peut, dans certains cas, être accompagné d’un bref support (texte, graphique, tableau), qui doit être considéré comme une simple ressource pour la réflexion et non comme l’objet central de l’analyse. L’attente principale demeure la capacité à problématiser et à traiter le sujet posé.

L’exposé, d’une durée maximale de 15 minutes, est suivi d’un entretien de 15 minutes avec le jury. Ce second temps a une double finalité : approfondir certains aspects de l’exposé et élargir la discussion à d’autres points du programme. Les candidats et candidates doivent s’attendre à être amené·es à travailler au tableau pour représenter un mécanisme économique.

L’évaluation repose toujours sur deux volets équilibrés : la qualité de l’exposé (10 points) et la pertinence de l’entretien (10 points). Comme à l’accoutumée, le jury se réserve la possibilité d’une harmonisation marginale pour tenir compte de prestations particulièrement remarquables ou, au contraire, fragiles. Le jury a particulièrement valorisé les prestations qui savaient allier maîtrise disciplinaire, clarté de l’expression et sens de la démonstration, qualités qui reflètent la formation attendue d’un étudiant ou d’une étudiante de CPGE B/L.

### Remarque sur la partie « exposé »

L’exposé demeure le cœur de l’épreuve orale d’économie : il s’agit de traiter une question économique de manière argumentée, structurée et contextualisée. Les sujets demandent au candidat d’articuler des mécanismes théoriques et des faits observés pour construire une réponse claire et convaincante. Les prestations confirment que certains écueils doivent être évités : réduire l’analyse à un commentaire trop général en sciences sociales d’une part, ou, à l’inverse, réciter mécaniquement des connaissances mal reliées à la question d’autre part. Les candidats et candidates sont libres d’utiliser le tableau dès l’exposé si cela sert leur argumentation.

Cette année, les exposés les plus solides se distinguaient par une introduction précise, qui définissait clairement les termes du sujet et en proposait une problématique, suivie d’un développement équilibré en deux ou trois parties. Les candidats et candidates qui ont su

inscrire leur réflexion dans des débats actuels, ou mobiliser des exemples concrets pour éclairer les mécanismes économiques, ont particulièrement retenu l'attention du jury. À l'inverse, la conclusion est encore trop souvent sacrifiée, alors qu'elle devrait constituer une véritable synthèse et ouvrir la réflexion.

### **Remarque sur la partie « questions »**

La première partie permet au jury d'évaluer la profondeur des connaissances et compétences des candidats sur la thématique de l'exposé, ainsi que sur d'autres aspects du programme. Elle vise à permettre aux candidats de clarifier des points insuffisamment développés lors de l'exposé initial et d'apporter des éclairages complémentaires pertinents, notamment en mettant en perspective les concepts théoriques avec des exemples concrets et des cas pratiques.

Dans un second temps, les questions posées visent à tester les connaissances plus générales en sciences économiques. Ces questions sont diversifiées en termes de difficulté pour permettre au jury d'évaluer les performances variées des candidats et candidates. Elles incluent également des questions d'actualité économique afin de vérifier leur capacité à analyser et interpréter les phénomènes économiques contemporains, et ainsi d'évaluer leur niveau de sensibilité aux dynamiques actuelles.

### **Conclusion et conseils aux futurs candidats et candidates**

Les meilleures prestations ont montré que réussir l'oral d'économie ne consiste pas à réciter des auteurs sans en maîtriser la pensée. Ce qui fait la différence, c'est la capacité à comprendre et à mobiliser un raisonnement économique cohérent, en sélectionnant des références vraiment pertinentes et intégrées à une démonstration.

Les candidats et candidates doivent également s'attacher à la précision technique : comprendre la portée d'une fonction, savoir lire un graphique ou interpréter un indicateur statistique. Cette rigueur donne du poids au discours et évite les approximations trop fréquentes. La forme compte autant que le fond. Un exposé équilibré, où chaque partie est développée de manière proportionnée, est toujours plus convaincant qu'une introduction interminable ou une conclusion bâclée.

Enfin, le jury insiste sur l'importance d'une préparation régulière et progressive. Les candidats et candidates qui se sont entraînées à problématiser, à structurer leurs idées et à les exprimer clairement ont nettement gagné en assurance et en crédibilité. Plus qu'une accumulation de lectures ou de citations, c'est cette capacité à transformer les connaissances en arguments organisés qui permet de réussir l'épreuve. Il est aussi fortement conseillé aux candidats et candidates de consolider leurs bases en économie, car même les sujets les plus classiques exigent rigueur et précision. Les mécanismes, ainsi que les notions et références fondamentales demeurent indispensables pour construire la réflexion, tandis que les apports contemporains permettent de nourrir et d'actualiser le débat économique.

## INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

### Sociologie

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 59 (sur 24 sujets)

*Membres du jury : Élodie BÉTHOUX, Frédérique GIRAUD*

Moyenne : 11,73/20 ; max : 19/20 ; min : 02/20 ; écart-type : 3,7

Le jury a cette année écouté 59 candidates et candidats, sur les 62 personnes convoquées. Les notes s'échelonnent de 02/20 à 19/20, avec une moyenne de 11,73, un écart-type de 3,7 et une médiane à 12, soit des résultats supérieurs à ceux de l'année précédente. Cela traduit la bonne maîtrise générale de l'exercice, pour lequel les candidates et candidats se révèlent bien préparé·es. Cet exercice porte sur des dossiers contenant deux (exceptionnellement trois) documents, sous formes de textes, de données statistiques (tableaux, graphiques) ou de schémas. Tous sont tirés d'articles ou d'ouvrages de sociologie, la plupart récents, portant sur les différents thèmes du programme. L'épreuve dure une demi-heure : 15 minutes d'exposé, suivies de 15 minutes de questions. L'exposé doit être structuré, au service d'une problématique clairement énoncée, et soutenu par un plan (en deux ou trois parties) annoncé dès l'introduction. Les gestions du temps ont été dans l'ensemble très bien respectées, avec des débits de paroles cependant assez divers. Dans les quelques rares cas où l'exposé ne respecte pas les 15 minutes attendues, ce sont des exposés trop courts, plutôt que trop longs, qui sont constatés, souvent faute d'éléments suffisants pour nourrir le développement. Le jury rappelle que la discussion qui suit l'exposé n'est pas rallongée des minutes ayant manqué à l'exposé, celle-ci durant dans tous les cas 15 minutes.

Rappelons que l'épreuve ne consiste pas en un commentaire de documents. Ces derniers sont en effet assortis d'un sujet, au libellé souvent court, dont il s'agit d'analyser les termes, mais aussi la formulation, avec soin. Ce sujet indique la thématique du dossier et nécessite d'être problématisé. Si les termes du sujet doivent être définis, ces définitions doivent elles-mêmes être mises, dès l'introduction, au service de la problématisation, qui est un élément essentiel de l'appréciation de la prestation. Dans cette phase de problématisation, les documents du dossier doivent servir d'appui, en fournissant des pistes de réflexion sur les façons d'interroger le sujet. Toutefois, si les documents permettent ainsi d'orienter les candidates et candidats dans la compréhension du sujet et sa problématisation, ils ne couvrent pas nécessairement l'ensemble des dimensions possibles du sujet. Il convient donc d'examiner le libellé du sujet aussi à partir de ses connaissances, pour en proposer une problématisation convaincante, et élargir la focale au-delà des documents lorsque cela s'avère utile au traitement du sujet. Dans la phase d'exposé, les documents ne doivent donc pas être commentés pour eux-mêmes, mais bien mobilisés à l'appui de l'argumentation.

Les notes les plus basses sanctionnent des problématisations défaillantes, des mobilisations allusives ou erronées des documents proposés, des lectures parfois superficielles, psychologisantes ou essentiellement économiques des notions du sujet, ou encore une méconnaissance des raisonnements ou des références fondamentales de la sociologie, que les questions posées ensuite ne sont pas parvenues à rattraper. Certaines des notes les plus basses sanctionnent aussi, parfois, une exploration maladroite du sujet à partir d'un regard disciplinaire non sociologique et d'une accumulation de références théoriques, sans exemples concrets.

Il est important de noter que la phase de discussion avec le jury compte tout autant que l'exposé dans l'appréciation de la prestation. Elle est l'occasion d'approfondir ou de préciser certains raisonnements, de faire réagir les candidates et candidats à des pistes d'analyse qu'ils et elles n'auraient pas évoquées, de les amener à réfléchir aux méthodes d'enquête ou conditions de recueil des données, s'ils et elles ne les ont pas déjà abordées dans leur exposé. Elle peut être aussi l'occasion de les interroger sur certains faits sociaux (tendances, ordres de grandeur...), notamment lorsque les exposés ont mobilisé trop peu d'exemples concrets. Si le jury n'attend pas une analyse exhaustive des données statistiques présentes dans les documents, la phase de discussion peut néanmoins permettre de revenir sur la lecture des tableaux et graphiques, lorsqu'une donnée saillante ou signifiante pour la problématique a été laissée de côté lors de l'exposé. Rappelons que le jury apprécie que les candidates et candidats et candidates formulent des hypothèses, en réponse à ses questions, même s'ils et elles ne pensent pas avoir la réponse exacte ou les connaissances adéquates. La phase de discussion n'est en effet pas un test de connaissances : elle vise avant tout à éprouver la capacité à proposer un raisonnement sociologique.

Le jury note que les sujets les plus classiques dans leur formulation, et se rapprochant le plus explicitement de questions du programme, sont loin de donner lieu aux traitements les plus convaincants. Cela tient au fait que les candidates et candidats, se sentant en terrain connu, ne prennent pas la peine de les interroger suffisamment, et tendent alors à réciter des pans de cours, sans se soucier de proposer une problématisation précise. À l'inverse, des sujets en apparence moins classiques ont permis à plusieurs candidates et candidats de construire des démonstrations originales, articulant finement leurs connaissances à une problématisation pensée *pour* le sujet. Il n'y a bien sûr pas de relation mécanique ici : des sujets attendus ont été très bien traités ; des sujets moins communs n'ont pas été compris. Le jury continuera donc à varier les thématiques et les formulations pour définir les sujets, dans le respect du programme.

Le jury encourage les candidates et candidats à mobiliser un vocabulaire sociologique précis : de façon surprenante, certains phénomènes sont bien exposés et analysés, voire assortis d'exemples pertinents, tout en passant sous silence des notions attendues, comme celle de « socialisation » (familiale ou professionnelle). Enfin, si la maîtrise des références récentes est appréciée, elle ne saurait remplacer totalement celle des notions classiques de la sociologie et des travaux de référence.

## INTITULÉ DE L’ÉPREUVE :

### Commentaire de documents géographiques

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 6

*Membres du jury : Judicaëlle DIETRICH, Emmanuel JAURAND*

#### Sujets 2025 (dans l'ordre de passage) :

##### **Commentaire de la carte de CAMARET-PRESQU'ÎLE DE CROZON au 1/25 000e**

Document d'accompagnement : Effectifs et résidence des employés de la Défense à Crozon.

Extraits Rapport d'étude « Impact économique de la défense sur le territoire de la base de défense de Brest-Lorient, Tendances et enjeux », Janvier 2020, ADEUPA (Agence d'urbanisme Brest-Bretagne : cartes et textes)

##### **Commentaire de la carte de BELFORT-MONTBÉLIARD au 1/25 000e**

Document d'accompagnement : communiqué de presse conjoint de la Ville de Belfort et de l'entreprise Alstom, 23 janvier 2025 : « Alstom investit dans un nouveau bâtiment : une excellente nouvelle pour Belfort ».

##### **Commentaire de la carte de BANYULS-SUR-MER au 1/25 000e**

Document d'accompagnement : trois photographies des espaces littoraux (Collioure, Argelès-Plage, Saint-Cyprien). Source : sites internet.

##### **Commentaire de la carte de LES ARCS-LA PLAGNE au 1/25 000e**

Document d'accompagnement : deux cartes du parc national de la Vanoise. Sources : site internet espritparcnational.com (2023) et M. Stock (dir.), *Le Tourisme. Acteurs, lieux et enjeux*, Belin, 2003.

**Commentaire de la carte de CALAIS au 1/25 000e**

Document d'accompagnement : Calaisis : comment 70 km de grillages ont poussé passeurs et migrants à prendre la mer, *La Voix du Nord*, 27 nov 2021  
<https://www.lavoixdunord.fr/1105730/article/2021-11-27/calaisis-comment-70-km-de-grillages-ont-pousse-passeurs-et-migrants-prendre-la>

**Commentaire de la carte de MASSIF DU SANCY au 1/25 000e**

Document d'accompagnement : deux photographies de La Bourboule (aujourd'hui et en 1872) et un croquis de la Bourboule en 1930. Source : M.-E. FERREROL, « Naissance et développement de La Bourboule : ville thermale neuve française exemplaire », *Espaces et Sociétés* n° 151, 2012, pp. 49-67.

**Rapport :**

Le jury a entendu cette année 6 candidates et candidats, soit 3 de moins qu'en 2024. Les notes attribuées s'échelonnent de 03/20 à 18/20, révélant la grande hétérogénéité des prestations orales. 3 exposés sur 6 ont mérité une note égale ou supérieure à 12 et la moyenne générale s'établit à 11. Il nous faut rester prudente et prudent concernant notre appréciation d'un niveau d'ensemble compte tenu du très faible nombre de candidates et candidats.

Les cartes proposées aux candidates et candidats ont concerné des territoires fort différents de la France métropolitaine, même si le jeu du tirage a conduit à un nombre limité de cartes d'espaces urbains (deux villes moyennes, Belfort et Calais) et aucune des espaces ultramarins. Deux cartes concernaient des espaces montagnards (haute montagne et moyenne montagne), trois montraient des espaces littoraux inégalement peuplés et aux dynamiques contrastées (le Calaisis, le Roussillon et le Finistère breton) et la dernière portait sur un espace à fonction industrielle (Belfort-Montbéliard). Sur un nombre de sujets aussi réduit, il apparaît délicat de dégager des généralités tant dans les faiblesses rencontrées que dans les points positifs. Nous encourageons de ce fait les candidates et candidats, ainsi que leurs préparateurs et préparatrices à se reporter également aux rapports de jury des sessions précédentes.

Dans l'ensemble, les candidates et candidats ont su respecter le temps de parole imparti, faire montre d'une certaine aisance à l'oral et rester mobilisés lors des questions des deux membres du jury. Concernant la méthodologie de l'exposé, tous les candidats et toutes les candidates ont pris soin d'annoncer une problématique d'étude et un plan de développement à la fin de leur introduction.

Les meilleurs exposés ont montré à la fois une lecture précise de la carte topographique, une utilisation à bon escient du document d'accompagnement, de solides connaissances de base, tant en géographie générale que régionale, ainsi qu'une compréhension et une hiérarchisation des dynamiques spatiales à l'œuvre dans le territoire représenté. À l'inverse, le jury a pénalisé des défauts majeurs de deux exposés : des analyses toutes faites plaquées à partir d'autres études de cartes (mines de charbon dans le Boulonnais, « exportation » d'électricité à partir de Calais), une surestimation des dynamiques touristiques conduisant à négliger celles liées à l'agriculture ou à l'influence du pôle perpignanais dans la plaine du Roussillon.

Le jury entend pointer plusieurs défauts ou erreurs constatés dans plusieurs exposés :

- un insuffisant travail de mise en contextualisation géographique du fragment d'espace représenté : les cartes murales affichées tant dans la salle de préparation que dans la salle de passage permettent de localiser l'espace représenté par rapport à des pôles urbains proches (ex. Perpignan sur la carte de Banyuls), des grands axes de communication ou des unités naturelles.
- un manque de recul par rapport à la carte qui entraîne une difficulté à saisir les grandes unités géographiques qui se partagent l'espace tout comme une lecture superficielle du document qui conduit à de grosses erreurs (le massif des Albères qui culminerait à 300 m d'altitude).

- à propos du vocabulaire géographique, les termes de ville, village ou espace périurbain ne sauraient être considérés comme interchangeables ou équivalents. De même, on ne peut qualifier Calais de petite ville compte tenu de ses fonctions, en plus de son nombre d'habitantes et habitants.

Le jury fait œuvre de bienveillance dans son attitude à l'égard des candidates et candidats quelle que soit la qualité de leurs prestations. Il apprécie les efforts des préparateurs et préparatrices et des candidats et candidates pour se hisser à un bon niveau dans la maîtrise méthodologique de l'exercice de commentaire de cartes et l'acquisition de connaissances géographiques sur le territoire français. S'il est dommage que cette option n'ait été choisie que par un faible nombre de candidates et candidats admissibles cette année, la note maximale atteinte et la note moyenne de l'épreuve devraient encourager davantage d'élèves des classes préparatoires à s'y engager.

## INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

### Interrogation sur un sujet d'histoire contemporaine

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 17

*Membres du jury : Solenn HUITRIC, Pierre VERSCHUEREN*

Le jury a entendu 16 candidates et candidats et a attribué des notes allant de 02 à 20/20. Si certaines prestations se sont avérées très insuffisantes, l'ensemble des oraux est d'un niveau satisfaisant (la moyenne est de 12,6, contre 11,3 en 2024 ; la médiane est de 13, contre 11 en 2024), voire excellent pour quelques-uns. Tous les candidats et toutes les candidates, ou presque, ont tenu les 20 minutes imparties et ont fait preuve d'un niveau d'expression des plus correct.

Les candidats et candidates avaient encore une fois cette année le choix entre deux sujets, dont l'un des deux portait sur la France. Onze ont choisi un sujet d'histoire politique, culturelle ou sociale de la France, les cinq autres ayant opté pour un sujet international. Si le tropisme envers l'histoire politique souligné jusqu'en 2024 n'est pas réapparu, avec un nombre plus élevé de candidates et candidats choisissant un sujet d'histoire économique et/ou sociale, les « sujets France » maintiennent ainsi leur hégémonie.

Encore une fois, le jury regrette de manière plus générale l'oubli, chez une part importante des candidates et candidats, des aspects les plus pratiques et quotidiens des questions d'histoire économique et sociale, et la négligence des aspects les plus « grand public » de la production culturelle. On regrette ainsi que de nombreux oraux soient une suite de constats généraux, bien formulés et appuyés sur quelques références littéraires et/ou historiographiques (certaines plutôt anciennes), mais sans ancrage dans la vie quotidienne et les pratiques concrètes – citons par exemple un exposé resté singulièrement abstrait sur la question des étrangers en France, qui n'avait pas considéré les questions de papiers ou de logement. On note en outre parfois un manque de connaissances précises concernant les questions idéologiques : finalement, que croit un communiste ? un colonialiste ? un catholique ? Le jury regrette globalement une vision assez abstraite de la discipline historique qui se traduit par un manque, dans les exposés, d'acteurs et d'actrices nommées, d'exemples concrets permettant d'aller au-delà des questionnements rhétoriques.

Tous les candidats et candidates démontrent cependant des compétences solides, de nombreuses connaissances ainsi qu'une bonne culture générale historique. Mais certains exposés présentent des défauts méthodologiques importants, comme une mauvaise compréhension du sujet. Le jury rappelle qu'il est essentiel de réfléchir précisément aux termes mêmes utilisés dans le sujet pour éviter de passer à côté ou de n'en traiter que des aspects secondaires. Par ailleurs, l'exposé doit autant que possible prendre la forme d'une démonstration et non se contenter d'un récit événementiel plus ou moins structuré, d'autant

plus tentant que les intitulés sont classiques. Il faut souligner que les candidats et candidates maîtrisent bien l'exercice de l'introduction, prenant en particulier le temps de travailler les termes du sujet ainsi que le cadrage chronologique. Mais les plans proposés ne reflètent pas systématiquement la richesse de ce premier travail et ne permettent pas toujours de construire un raisonnement progressif. Lorsque le candidat ou la candidate fait le choix d'un plan chronologique, il est en particulier impératif de mettre en avant les évolutions et de ne pas se contenter d'un simple bornage ; le temps alloué étant relativement court, il faut s'attacher à monter en densité, à prendre ainsi garde à ne pas s'étendre, en début de chaque partie, sur d'interminables annonces de plan de partie, en particulier si le choix a été fait d'un plan en trois-parties et trois sous-parties. Il s'agit de mettre en avant des processus distincts, des ruptures et des continuités et non de développer plusieurs fois le même argument ou le même paradoxe au fil des différentes parties. Il est par exemple peu efficace, en pratique, dans un plan chronologique, de proposer des sous-parties elles-mêmes chronologiques. Si les meilleurs exposés ont cette année fait le choix du plan en trois parties, le jury rappelle qu'il n'a aucune objection *a priori* envers les plans en deux parties ; en pratique, il semble bien que les plans les plus efficaces soient ceux qui totalisent six sous-parties (3/2 ou 2/3), sans pour autant qu'il s'agisse là, bien sûr, d'une immuable loi de la Nature.

Enfin, la qualité des réponses faites aux questions du jury a grandement varié d'un candidat ou d'une candidate à l'autre. Alors que nous déplorons que certains et certaines n'ont pu que répéter ce qu'ils et elles avaient déjà dit, d'autres savaient brillamment compléter et améliorer leur exposé en saisissant astucieusement les occasions qui leur étaient fournies de le faire.

Si le jury devait décrire les points communs aux très bons exposés, au-delà de la maîtrise formelle, il mettrait en avant la capacité de ces candidats et candidates à appuyer leur argumentation sur des situations concrètes et précises, à l'échelle des hommes et des femmes des sociétés étudiées. La multiplication des exemples allusifs dessert l'argumentation ; il est de meilleure méthode de se concentrer sur un nombre limité de cas et de ne pas négliger les passages obligés, plutôt que d'accumuler les dates comme on enfile des perles.

Une dernière recommandation concrète : nous incitons les candidats et candidates à n'écrire que sur le recto des feuilles qui leur sont fournies pour y coucher leurs notes. Le papier n'est pas compté, et écrire sur le recto et le verso provoque trop souvent des accidents, l'étudiante ou étudiant perdant le fil de sa pensée en cherchant la suite de son texte, et restant souvent déstabilisé jusqu'à la fin de son oral.

Sujets :

Les intellectuels en Europe (de 1918 aux années 1990)	La politique extérieure de la France
La guerre d'Espagne	L'État-providence en France
Sociétés et régimes autoritaires en Europe (1919-1945)	Propagande et communication politique en France
L'Europe et les États-Unis depuis 1945	L'antisémitisme en France
Les conséquences économiques de la Seconde Guerre mondiale	Les étrangers en France
Le mur de Berlin	La France coloniale (1870-1962)

Les « années folles » dans le monde	Monde rural et transformations de la société française au XXe siècle
Les origines de la Guerre froide	Paris
Les échanges culturels dans le monde depuis 1945	Les droites en France
1968 dans le monde	La désindustrialisation en France
Europe et Afrique depuis 1945	Ancrer la République (1870-1914)
Les contre-cultures aux États-Unis	La guerre d'Algérie
Le pétrole dans le monde depuis 1945	Les femmes et le travail en France
L'anticolonialisme dans le monde	L'éducation en France (1881-1989)
Le communisme international	Religions et politique en France
Ordre mondial et organisations internationales (1919-1991)	La France de la Belle Époque
Réfugiés, déplacés, exilés dans le monde de la fin de la Première Guerre mondiale au début des années 1990	Socialismes et socialistes en France

## INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

### Mathématiques

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 38

*Membres du jury : Damien FERTE, Sébastien GAUTHIER*

### Prestations globales

Cette année encore, le jury a noté une grande hétérogénéité de la qualité des prestations des candidats et candidates. Notamment en ce qui concerne les connaissances mathématiques, l'utilisation d'un vocabulaire précis et les compétences techniques (par exemples, passage d'un développement limité à un équivalent, détermination d'une limite, confusion entre indépendance et incompatibilité).

Généralement, les candidats et candidates ont su gérer le temps qui leur était donné pour exposer leur travail.

### Connaissances

Le jury constate à nouveau cette année que les candidates et candidats utilisent souvent des théorèmes sans en préciser les hypothèses (critère d'équivalence pour la convergence des intégrales ou des séries, théorème de la bijection, etc).

La détermination d'un équivalent (d'une suite ou d'une fonction) continue à poser parfois des difficultés. Bien souvent un retour à la définition permettrait d'éviter des erreurs.

Par ailleurs, beaucoup de candidats et candidates confondent la notion de limite et celle d'équivalent.

Le jury rappelle qu'il faut être prudent lors de la division par une quantité qui peut être égale à zéro. Souvent une disjonction de cas rigoureusement menée permet de conclure proprement.

Le jury s'étonne à nouveau des difficultés à déterminer les valeurs propres d'une matrice et cela même dans des cas simples. La résolution du système  $AX=\lambda X$  est parfois bien préférable à la détermination d'une réduite de Gauss de la matrice  $A-\lambda I$ , notamment lorsque la matrice A comporte beaucoup de coefficients nuls ou lorsqu'il est aussi demandé une base des sous-espaces propres.

Lorsqu'un énoncé demande explicitement la preuve d'un résultat du programme, le jury souhaite qu'une démonstration complète de ce résultat soit présentée.

Aucune connaissance hors programme n'est attendue. De telles connaissances ne sont pas sanctionnées, mais elles ne sont pas valorisées et elles peuvent même desservir les candidats et candidates qui les utilisent sans en connaître précisément la signification (« presque partout », fonction continue par morceaux).

En revanche, le jury est particulièrement vigilant sur des erreurs grossières concernant des notions et outils de base.

## Précision et rigueur

Comme cela a déjà été signalé dans le rapport des années précédentes, le jury attend des candidates et candidats qu'ils fassent spontanément mention des hypothèses précises des théorèmes utilisés. Par exemple :

- La vérification de la convergence d'une série ou d'une intégrale avant de la manipuler ;
- La mention du domaine de continuité d'une fonction lors de l'étude de la nature d'une intégrale ;
- La stricte monotonie dans le théorème de la bijection ;
- La mention du signe des termes généraux pour affirmer que deux séries sont de même nature quand ces termes généraux sont équivalents ;
- La mention du sens des bornes de l'intégrale pour appliquer la croissance de l'intégrale.

Le jury attend plus de précision dans le vocabulaire et les notations, par exemple :

- La distinction claire entre une série, ses sommes partielles et son terme général ;
- Les théorèmes de comparaison sur les séries s'appliquent en comparant les termes généraux et non des sommes ;
- La précision et la justesse des liens logiques au sein des démonstrations ;
- La mention des quantificateurs.

## Conseils aux futurs candidats et futures candidates

La première partie de l'épreuve permet au jury de savoir comment la candidate ou le candidat a abordé les questions, les principales connaissances mobilisées et les éventuelles pistes non abouties sur lesquelles le jury pourra revenir.

Cette première partie dure au plus 15 minutes. Le jury apprécie de ne pas avoir à couper les candidats et candidates pour pouvoir passer à la seconde partie de l'épreuve.

Par conséquent, une présentation synthétique mettant en valeur les points importants et les arguments permettant d'obtenir les résultats est très appréciée. Il est conseillé de ne pas perdre de temps à paraphraser l'énoncé ou à trop détailler tous les calculs.

Même si le jury n'intervient pas dans cette première partie d'épreuve, les candidats et candidates doivent avoir conscience qu'ils ou elles s'adressent à lui et doivent donc être audibles tout en veillant à ce que la trace écrite au tableau soit lisible.

Les sujets sont parfois longs. Le jury ne s'attend pas à ce que le candidat ou la candidate ait nécessairement abordé toutes les questions. Un travail rigoureux sur un nombre restreint de questions est préférable à un exposé imprécis sur la majorité du sujet, voire des raisonnements malhonnêtes qui sont lourdement sanctionnés.

Si peu de questions ont été traitées pendant la préparation, l'intérêt du candidat ou de la candidate est de présenter rapidement ce qui a été fait et de laisser un temps plus long au jury pour poser des questions.

Lors de la séquence de questions, le jury conseille aux candidates et candidats de prendre le temps de réfléchir voire d'écrire quelques lignes de raisonnement pour éviter des erreurs dues à la précipitation.

Les conseils donnés dans les précédents rapports restent d'actualité.

## INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

**Explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique - Allemand**

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 7

*Membres du jury : Annette LENSSING, Julie ROBERT*

Le nombre d'admissibles était de sept pour la session 2025. Six candidates et candidats se sont présentés à l'épreuve orale. Le jury a attribué les notes suivantes : 06 ; 09 ; 13 ; 14 et deux fois 17, soit une moyenne de 12,66/20.

Les textes proposés étaient issus d'un panel exhaustif de textes de presse extraits de la *Zeit*, de la *Süddeutsche Zeitung*, de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, du *Tagesspiegel*, de la *Tageszeitung*, du *Blick* ou du site web *Deutschlandfunk Kultur*.

Les sujets étaient divers, allant des défis économiques actuels de l'Allemagne (marge de manœuvre budgétaire de l'État face aux défis liés à la conjoncture nationale et mondiale) aux évolutions politiques (fin de la coalition entre SPD, Verts et FDP sous le chancelier Scholz, élections fédérales anticipées, relations germano-suisses) en passant par la politique migratoire de la CDU, les débats sociaux (dépenses militaires, classement de l'AfD comme « cas suspect d'extrémisme de droite » par l'Office allemand de la protection de la Constitution) et le choix de Chemnitz comme capitale européenne de la culture 2025.

Tous les textes avaient été choisis dans la presse germanophone allemande et suisse au cours des six mois précédent l'épreuve. Une veille régulière et approfondie de l'actualité des pays germanophones est donc une excellente préparation à l'épreuve. Elle se révèle aussi essentielle pour pouvoir correctement replacer un article dans son contexte.

Le jury a été attentif au niveau de langue et à l'aisance des candidats et candidates pendant l'exposé et l'entretien consécutif. Il a aussi évalué leur capacité à proposer une lecture critique des articles qui leur avaient été soumis. Les accroches sur des faits culturels et historiques qui permettaient une entrée originale et pertinente dans la thématique de l'article ont été particulièrement appréciées. Dans l'ensemble, les candidats et candidates ont pris en considération la source de l'article, même si l'on peut regretter que certains et certaines n'aient pas été en mesure de situer l'article dans la ligne éditoriale du journal et donc d'interpréter correctement son impact sur le traitement du contenu. Le jury souligne une nouvelle fois la bonne, voire excellente maîtrise de la méthode de l'explication de texte par les candidats et candidates de cette session, même s'il tient toujours à mettre en garde contre l'écueil qui consiste à vouloir à tout prix « placer les connaissances de cours » : même s'il est de coutume de replacer l'article dans un contexte plus large pour lui donner de la profondeur, mieux vaut s'en dispenser quand les parallèles ne sont pas pertinents ou que le lien avec l'article est trop tenu. Le jury rappelle donc que l'épreuve n'est pas un prétexte pour réciter son cours mais

que le candidat ou la candidate doit avant tout montrer son aptitude à convoquer ses connaissances à bon escient pour analyser et commenter les faits ou controverses évoqués dans l'article.

Si aucun contresens majeur n'a été relevé cette année, le jury attire l'attention des candidats et candidates sur la nécessité d'interroger les mots et champs lexicaux employés de manière critique et de les mettre en lien avec l'auteur et/ou la ligne éditoriale du journal dont le texte est extrait. Le jury rappelle une fois de plus la nécessité de veiller à respecter l'équilibre entre la qualité de la langue et celle de la réflexion. Un allemand de qualité qui ne servait pas un propos pertinent ne permettait pas d'atteindre une note optimale et inversement, un allemand fragile compromettant la précision de l'expression, a pu desservir certains candidats pourtant bien préparés.

Revenons sur une satisfaction d'ordre général avant de conclure sur les questions concrètes de forme puis de fond. Lors de la session 2025, les candidats et candidates ont respecté le temps imparti et veillé à avoir une élocution claire. Le jury salue la volonté affichée de tous et toutes de commenter avec allant l'article puis d'entrer dans une dynamique d'ouverture et d'interaction avec le jury lors de la discussion. Il souligne aussi les efforts faits par la plupart des candidats et candidates pour maîtriser le système vocalique et consonantique de l'allemand.

Concernant la langue, certaines erreurs appellent comme l'an passé une vigilance particulière.

#### Les verbes :

L'indicatif présent du verbe *wissen* doit être maîtrisé.

#### Les genres :

Très courant et donc susceptible d'être connu, le genre de *Blick*, *Artikel* ou *Text* est masculin, et non neutre. Celui de *Militär* (au sens de *Gesamtheit der Streitkräfte eines Staates*) ou de *Problem* est neutre, et non masculin. Le jury rappelle qu'il peut être utile (la grammaire de Confais et Schanen le fait très bien) de faire travailler les étudiants et étudiantes sur les indices qui permettent de connaître le genre d'un grand nombre de noms de l'allemand (soit par la morphologie, soit par la sémantique).

Au chapitre des genres, dans un cadre plus large, rappelons encore cette année que, pour les adjectifs possessifs, l'allemand distingue les possesseurs masculins ou féminins. Ainsi, quand on vient d'évoquer l'autrice d'un article ou bien une femme citée dans l'article, on pense à employer *ihr* au lieu de *sein*.

#### Les pluriels :

Cette année encore, les candidats et candidates ont peiné à maîtriser les marques de pluriel de noms communs pourtant courants. Ainsi, le jury a-t-il entendu \**Lücke* au lieu de *Lücken*, \**Mangel* au lieu de *Mängel*, \**Problemen* au lieu de *Probleme*. Rappelons donc encore une fois qu'en allemand, un nom commun doit toujours être appris avec son genre et son pluriel.

#### La déclinaison :

Cette année encore, les groupes nominaux ont peu fait l'objet d'erreurs de déclinaison adjectivale. On reviendra davantage sur la maîtrise non assurée du groupe nominal objet à l'accusatif : \**der Weltkrieg unterstützen* ou bien encore \**ein Kurswechsel einführen*. Par

ailleurs, la rection des prépositions telles que *zu*, *von*, *mit* ou *für* n'a pas toujours été respectée. Si l'on peut encore faire preuve d'indulgence sur les prépositions mixtes, l'erreur est plus lourde pour celles qui régissent systématiquement le datif ou l'accusatif.

#### La fonction graduative :

Le jury rappelle la nécessité de maîtriser les marques du degré I et du degré II, notamment l'infexion. On dira ainsi *überflüssiger* et non \**mehr überflüssig*, *demokratischer* et non \**mehr demokratisch*, *älter* et non \**alter*, *kürzer* et non \**kurzer*.

#### La syntaxe :

Comme l'an passé, la place du verbe conjugué dans la subordonnée (introduite par des conjonctions de subordination aussi usitées que *dass* ou *weil*) et dans la principale déclarative a été dans l'ensemble maîtrisée. Il faut en revanche poursuivre le travail pour bien distinguer les charnières du discours qui peuvent occuper la première position de l'énoncé verbal avec verbe en deuxième position (*zuerst*) des coordinateurs pouvant occuper en début d'énoncé l'avant-première position (*aber*, *oder*, *und*) ou de la particule illocutoire *nämlich* dont le fonctionnement est encore différent. La présence de *zu* devant le verbe à l'infinitif reste enfin encore trop souvent oubliée dans une subordonnée infinitive.

#### La prononciation :

Cette année, le jury a constaté que les candidats et candidates maîtrisaient davantage l'opposition de quantité permettant de distinguer les voyelles longues des voyelles courtes, en dépit de certaines erreurs récurrentes (*Debatte*, *feststellen*, *begonnen*, *betroffen*). On peut se réjouir que le système vocalique de l'allemand soit davantage pris en considération, mais il faut néanmoins rappeler que la prononciation des unités lexicales d'origine étrangère doit être elle aussi respectée (*Garagen*, *Regime*, *Journalist*).

Le jury n'a pas systématiquement sanctionné ces erreurs et a particulièrement apprécié l'effort fourni par certains candidats et certaines candidates, dont la maîtrise linguistique comportait quelques faiblesses, à s'auto-corriger, ce qui montrait que l'erreur était principalement le fait du stress. Les remarques formulées plus haut ne sont pas destinées à pointer du doigt uniquement les manquements et les faiblesses des candidats et candidates dans la maîtrise de la langue. Elles doivent aussi faire prendre conscience aux futurs candidats et futures candidates qu'il n'est aucunement nécessaire d'être bilingue ou d'avoir baigné dans la culture germanique de longue date pour réussir brillamment l'épreuve. Une bonne maîtrise des règles de grammaire et de prononciation fondamentales (voir conseils donnés plus haut), une solide connaissance du lexique élémentaire et du vocabulaire requis pour l'explication de texte, c'est-à-dire une utilisation pertinente des outils et une pleine attention accordée aux corrections apportées par les professeurs de classes préparatoires, sont des éléments clés pour s'exprimer dans une langue qui correspondra aux attentes du jury. Pour ce qui est du contenu, le jury a valorisé une culture générale à la fois solide et précise sur l'actualité des pays germanophones, notamment la capacité à situer correctement les personnalités politiques (comme Nancy Faeser, Friedrich Merz ou Olaf Scholz), les principaux partis (histoire, programme) et échéances électorales. Le jury a également valorisé la capacité à proposer une réflexion critique des grands enjeux contemporains (la crise des démocraties, les tiraillements autour de la *Willkommenskultur*, etc.). Certains candidats et candidates ont

toutefois encore tendance à faire l'économie d'une analyse poussée des thèmes évoqués et des différentes perspectives présentées.

Comme dans le rapport de la session précédente, le jury tient à souligner que la qualité de la présentation orale et l'aisance du candidat ou de la candidate sont conditionnées par une pratique régulière de la langue allemande, ce qui passe notamment par la lecture de la presse écrite et l'écoute régulière des journaux télévisés et radiophoniques. Le jury reconnaît tout le sérieux du travail de préparation effectué pour cette épreuve orale dans le peu de temps imparti à cet effet.

## INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

**Explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique - Anglais**

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates candidats interrogés (ép. Orale) : 46

*Membres du jury : Laurence CHAMLOU, Jillian BRUNS*

Note la plus haute : 20 (1 personne). Note la plus basse : 2 (1 personne). Moyenne : 10,7. Écart-type : 4,54. Notes supérieures ou égale à 14 : 26 %.

### 1) La presse choisie

*The Conversation, The Independent, The Times, The Telegraph, The Daily Telegraph, The Financial Times, BBC, The Guardian, The Times, The Economist, The Washington Post, , The New York Times, Politico, Christian Science Monitor, Newsweek, USA Today, The Los Angeles Times, The Hill, Des Moines Register, Chicago Tribune, The Fresno Bee, Manchester Evening News, The Atlantic, Time Magazine, CNBC.*

### 1) Les sujets proposés

**Actualités** : La présidence de Donald Trump, le deuxième mandat, la politique économique de Donald Trump, la politique des sondages, le genre et la politique, le sexisme, l'extrême droite en Grande Bretagne, la création de *Reform UK*, les travailleurs et la NHS, les migrants, l'économie locale (miel, lait..), le circuit court, l'éducation en Grande Bretagne, la promotion des carrières militaires, le coût des universités, la remise en question du colonialisme, les influenceurs, l'évolution de l'information, la génération Z, Hollywood, la menace culturelle de l'extrême droite, le retour de l'Amérique industrielle.

**Questions de société** : les infrastructures en Angleterre, la responsabilité personnelle, les groupes considérés comme minoritaires, les mouvements sociaux (*Dry January* et son effet sur l'industrie de l'alcool), la masculinité et la politique américaine, la société de consommation, sphère domestique / sphère commerciale, les iphones, les jeunes et la technologie, népotisme, racisme, minorités, la notion de Commonwealth, les Conservateurs en chute en Grande Bretagne, la crise au sein du parti travailliste.

**Les personnalités politiques** : Keir Starmer, Donald Trump, Boris Johnson, Joe Biden.

**Politique** : les changements politiques au sein des minorités, les électeurs de Trump, la politique sociale du parti travailliste, l'héritage de l'esclavage, la question des réparations.

### 1) La structure attendue

Une courte **accroche** introduit le thème du texte et permet de contextualiser. Une **synthèse** claire montre ensuite que le candidat a compris la nature et la structure du texte, le point de vue des auteurs et les sujets principaux évoqués. Le tout devrait durer environ 8 minutes.

L'argumentation doit être clairement séparée du résumé et le point de vue de l'article mis en avant.

Suit le **commentaire** du texte (moins de 12 minutes). Le candidat aura choisi un passage pertinent qu'il lira de façon claire, qu'il commenterà, et qui permettra d'illustrer les nuances du texte et les différents niveaux de lecture possibles. Il ne faut pas hésiter à repérer les différents échos au sein du texte, par exemple, les théories économiques sous-jacentes, l'idéologie des mouvements sociaux, la tension entre l'objectif et le subjectif, la place des sciences sociales, les sous-entendus ou encore les comparaisons qui illustrent un point de vue.

La **conclusion** ne doit pas être trop longue : elle reprend les thèmes majeurs et ouvre vers d'autres thèmes liés au texte.

## 2) Les principales maladresses à éviter

### - Une prestation trop courte

Certains candidats ont été sanctionnés pour leur courte prestation (12 minutes dans un cas). Nous rappelons que la durée de la présentation est de 20 minutes, suivie par 10 minutes d'entretien, ce qui permet une analyse fouillée, des références développées et une compréhension avancée du texte.

Une bonne gestion du temps fait partie intégrante de l'exercice.

### - Déséquilibre dans les parties du plan

De nombreux candidats et candidates présentent une synthèse trop longue qui les mène à bâcler leur dernière partie. Nous rappelons que le plan annoncé doit proposer des parties thématiques égales (deux, trois ou plus rarement quatre parties). De plus, un passage doit être choisi par les candidats et lu durant l'épreuve. Celui-ci doit illustrer un point discuté dans le commentaire. Il ne faut donc se contenter d'une lecture mais prendre le temps d'expliquer comment il illustre une idée.

Le commentaire n'est pas un résumé. Il doit suivre une démonstration logique et ne pas se contenter de simples descriptions. Le jury attend que l'accroche soit réintégrée dans l'analyse de la conclusion, prouvant ainsi un point démontré. Les références historiques sans lien établi avec le texte sont à éviter. Un plan bancal, des répétitions, une problématique trop vague ou encore une utilisation des phrases du texte sont les écueils les plus fréquemment rencontrés.

Certaines prestations ne sont pas en rapport avec les thèmes du texte. Le placage des connaissances diminue la qualité de la présentation.

### - Omission de la lecture du passage

La lecture d'une simple ligne, ou quelques citations ne suffisent pas. Un passage de quelques lignes doit être sélectionné (avec indication du numéro de lignes). Une annonce faite par le candidat ou la candidate avant de procéder à la lecture dudit passage est exigé par le cadre de l'épreuve. Ne pas oublier de la faire suivre d'une argumentation. Éviter un simple « *Now I am going to read... »* sans aucune transition.

#### - L'origine et la date de publication du texte

Les candidats et candidates devraient connaître les perspectives éditoriales de certaines presses, comme *The Guardian*, *The Hill* ou *The Conversation UK*, *The Telegraph*. Il est important de noter la date de publication, notamment pour des textes publiés après ou avant une élection. Il incombe aux candidats et candidates de bien replacer leur analyse dans le contexte de la période de publication, en précisant par la suite le cas échéant si des changements sont intervenus entre la publication et la date du commentaire. Il est également utile de bien identifier la rhétorique de l'article.

#### - Les références

Certains candidats et candidates abusent des références théoriques quand d'autres hésitent à les employer pour éclairer le sens des textes. Il est préférable de canaliser ses connaissances et d'utiliser les théories économiques directement liées aux enjeux économiques soulevés par le texte.

#### - Paraphrase

Nous rappelons qu'un commentaire n'est pas un résumé ou une reformulation du texte. Il faut bannir toute redite et centrer son travail sur une analyse critique. Certains candidats et candidates ont eu tendance à plaquer leurs connaissances et à laisser de côté les spécificités de l'article. Les généralités sur les migrants ou sur les identités régionales en Amérique n'ont pas leur place dans une analyse approfondie. Elles mènent souvent à des hors-sujets (*minorities in the US, the social classes in Britain...*). Les meilleurs candidats et candidates savent employer les nuances linguistiques propres à chaque pays.

#### - Méconnaissance culturelle et politique

Certains candidats et candidates ont eu du mal à cerner le sujet de l'article : par exemple un texte qui portait sur l'emploi du temps du Président Trump ponctué par de nombreux séjours à Mar-a-Lago et des parties de golf a donné lieu à une analyse générale sur le wokisme, le machisme et l'abus du pouvoir présidentiel. Un autre texte sur la politique économique de Trump a soudain donné lieu à des généralités sur le système des « *checks and balances* », sur le rejet de l'intellectualisme et des sciences chez Donald Trump. Des généralités ont été également entendues sur la société britannique et les classes sociales.

#### - Qualité de l'anglais

Certaines fautes de grammaire pénalisent le travail des candidats : oubli du « s » de la troisième personne, confusion entre « *which* » et « *who* ». Attention à la prononciation des diptongues (*irony, slouch...*), des erreurs de prononciation (*Blair # blur...*) et aux gallicismes (*his voluntee to be..., a complot*). Éviter des confusions entre « *stranger* » et « *foreigner* » et faire attention à l'utilisation de l'article défini (« *Europe* » et non « *the Europe* », « *Brexit* » et non « *the Brexit* »). Le jury rappelle que le mot « *media* » est un pluriel et ne doit donc pas avoir de « s » final. Les chiffres doivent être bien lus et les « s » évités lorsque « *million* » et « *hundred* » sont précédés d'un chiffre. Enfin, bien penser à prendre en compte les formes au singulier et au pluriel (« *There are* (et non « *is* ») *inequalities...* »).

Des confusions peuvent être provoquées lorsque les erreurs de prononciation apparaissent : *Christian/question* – *Communist/economist* – *hollow/allow* – *talking/Tolkien*.

#### - Qualité communicationnelle

Certaines prestations ont été faites sans lever les yeux vers le jury, concentrées sur une lecture hâtive. Or il est permis de douter des qualités de conviction du ou de la candidate, quand celui-ci ou celle-ci refuse toute interaction avec le jury. Les meilleurs candidats et candidates ont su tirer profit des dix minutes d'échange avec le jury pour bien préciser leurs connaissances et approfondir leurs idées.

### 3) Exemples de problématiques et de plans pertinents

#### a) Texte sur l'influences des séries américaines sur la perception du travail

Problématique : *How has work-life balance shifted today?*

- I- *Capitalism has shifted*
- II- *The rise of new technologies*
- III- *Life-balance opposed to work-balance*

#### b) Texte sur le chaos économique provoqué par Trump

Problématique : *How has uncertainty become a political strategy?*

- I- *A global affair*
- II- *A domestic strategy*
- III- *A way to weaken the opponents*

#### c) Texte sur Boris Johnson et son retour souhaité

Problématique : *Is Boris Johnson's image in adequation with what he did?*

- I- *A reconstruction*
- II- *More essential structural issues*
- III- *Representativeness*

#### d) Texte sur l'introduction des valeurs militaires dans le système éducatif

Problématique : *How far is defence spending a way to fix crises?*

I- *A relative decline of the army*

II- *Crisis among crises*

## INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

**Explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique - Espagnol**

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 4

*Membres du jury : Évelyne COUTEL, Anna ROJAS*

Le jury a entendu cette année 4 candidats et candidates, auxquels il a attribué les notes suivantes : 13, 14, 16 et 18.

Les sujets tirés ont porté sur les problématiques du tourisme et de l'immigration en Espagne, ainsi que sur la censure culturelle et littéraire en Argentine.

Les notes reflètent un niveau global satisfaisant et le jury a été agréablement surpris par la qualité des exposés. Le temps a été parfaitement géré par les candidats et candidates.

Les notes inférieures à 15 s'expliquent respectivement par une aisance moindre en espagnol à l'oral avec des fautes de langue et, d'autre part, par un exposé moins structuré, quelque peu redondant et brouillon, même si les connaissances apportées et les pistes d'analyse se sont avérées pertinentes et auraient pu être exploitées davantage.

Les deux notes supérieures à 15 correspondent à des exposés très bien menés, dans un espagnol de bonne facture. Les candidats et candidates ont su tirer parti du texte en apportant des connaissances et des exemples – liés à l'histoire aussi bien qu'à l'actualité des pays abordés –, et en proposant un plan thématique ou linéaire qui leur a permis de ne pas tomber dans une explication répétitive ou qui ne progresse pas.

Le jury ne peut qu'encourager les futurs candidats et candidates à suivre une telle démarche.

## INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

**Explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique - Italien**

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 2

*Membres du jury : Marie FABRE, Élise LECLERC*

Les textes proposés étaient tirés de la *Repubblica* et de *La Stampa*. Ils portaient les titres suivants (entre parenthèses le nom de l'auteur de l'article) :

- « *Meloni meglio di Garibaldi* » (Serenella Mattera).
- « *Il femminicidio di Martina e l'arroganza dei giudici* » (Andrea Malaguti).

Deux candidats se sont présentés cette année, obtenant les notes de 14,5 et 14. Si ces notes sont proches numériquement, elles sont toutefois le résultat de prestations très différentes.

Le jury a ainsi attribué la note de 14,5 à un candidat dont la langue était globalement correcte et fluide, et qui a su faire preuve de réflexivité par rapport à son propre discours (ce qui lui a permis de s'auto-corriger à plusieurs reprises). Cependant, l'exposé du candidat a présenté le défaut de s'être très (trop !) vite éloigné du texte. Si le jury est ouvert à plusieurs méthodologies dans l'analyse d'un texte, y compris au niveau de la structure de l'exposé des candidats et candidates, il convient de rappeler que *le texte* est bien au cœur de l'épreuve, *a fortiori* quand les articles proposés font état d'une recherche stylistique supérieure à la moyenne de la prose journalistique. L'article ne saurait ainsi servir de prétexte à des développements génériques sur tel ou tel thème d'actualité : s'il est bon de savoir mettre le texte *en perspective* ou *en résonance* avec l'actualité de l'année écoulée, il est souhaitable que ces ouvertures ou ces parallèles critiques soient toujours appuyés sur le texte proposé à l'analyse, ou, au minimum, que le candidat ou la candidate y revienne régulièrement.

La note de 14 a quant à elle été attribuée à un exposé qui a démontré les capacités du candidat à se confronter à l'article soumis à son analyse et à en dégager les principaux enjeux. Malheureusement, le niveau de langue a constitué un obstacle sérieux, condamnant le candidat à des considérations parfois vagues ou superficielles, faute, semble-t-il, de pouvoir pleinement exprimer sa pensée et ses connaissances en langue étrangère.

**INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :**

**Explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique - Russe**

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 1

*Membres du jury : Gayaneh ARMAGANIAN-LEVU, Laetitia DECOURT*

Une seule candidate a passé les épreuves orales en russe en section SES. L'article de presse provenait du site de la BBC en russe et portait sur les conséquences positives de la pandémie de COVID. La candidate s'exprimait avec aisance et a réussi à dégager les enjeux du texte sans difficulté particulière. Elle a obtenu 19/20.